



**Seizième série de consultations des États parties à l'Accord  
aux fins de l'application des dispositions de la Convention  
des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982  
relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons  
dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones  
économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons  
grands migrateurs (l'Accord)**

**Ordre du jour provisoire**

**13-14 mars 2023**

**Organisation des Nations Unies, New York**

1. Ouverture de la seizième série de consultations par un(e) représentant(e) du Secrétaire général.
2. Élection à la présidence.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Déclarations d'ordre général.
6. Début des travaux préparatoires en vue de la reprise de la Conférence de révision de l'Accord :
  - a) Examen des documents préliminaires non édités nécessaires à l'élaboration du rapport actualisé établi par le Secrétaire général en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
  - b) Analyse des priorités et définition des principaux sujets à traiter durant la reprise de la Conférence de révision ;
  - c) Membres du Bureau pour la reprise de la Conférence de révision.
7. Examen de la prochaine série de consultations des États parties à l'Accord.
8. Questions diverses.